



LA LETTRE

..... Le magazine d'information du SICTOM Sud-Allier >> N°17 - Avril 2019

100%
**DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE TRIENT**



DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER, C'EST MAINTENANT

www.sictomsudallier.fr



facebook.com : SICTOM Sud Allier

Agence Communale - 02/2014 - Photos : Stockphoto.com

Chers usagers du SICTOM Sud Allier,

J'attire votre attention sur l'importance du contenu de cette nouvelle lettre du Sictom Sud Allier.

En effet dans quelques jours maintenant, les consignes de tri vont sérieusement évoluer.

Comme vous le constaterez, il vous faudra changer quelques habitudes, mais on s'oriente vers une simplification.

Que vous habitiez près de Montluçon ou près de Vichy ou de Moulins ou de Bayet, les règles seront les mêmes partout (enfin !).

Nous comptons comme toujours sur votre civisme pour que ces évolutions se passent le mieux possible dans l'intérêt de la collectivité et dans le votre.

Nous ferons tout notre possible pour vous aider, mais n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez des renseignements complémentaires.

Je sais pouvoir compter sur vous et je vous en remercie à l'avance

Pierre COURTADON,

Président SICTOM Sud-Allier



LA LETTRE Magazine d'information du SICTOM Sud-Allier

*Directeur de publication M. Pierre COURTADON *Conception, rédaction : SICTOM Sud-Allier *Visuels, photos : ALLIER TRI, Imholz, SICTOM Sud-Allier, C-toucom, istockphotos, Citeo

*Impression : TYPOCENTRE - 6 rue Benoist d'Azy - ZI Blanzat - BP 117 - 03103 MONTLUÇON

*Tirage : 46 300 exemplaires *Dépôt légal : 2007 - ISSN 1779 - 5257



SOMMAIRE

3 - ACTUS

4 - DOSSIER

Simplification du geste de tri

9 - SACS JAUNES

Planning annuel de distribution

10 - ENSEMBLE, MOINS DE DECHETS

Sensibilisation en déchetterie

Repair Café

Acteurs locaux

13 - INFOS GÉNÉRALES

Vos services les jours fériés

Nous joindre

14 - COLLECTE & TRAITEMENT

Rétrospective 2018

Connaître nos poubelles

16 - DANS NOS DECHETTERIES

Rappels pratiques

Bennes Eco Mobilier

Dépôts - badges

19 - BON DE COMMANDE COMPOSTEURS

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à nous contacter :

SICTOM Sud-Allier
10 rue des Bouillots
03500 BAYET

04.70.45.51.67 - N° vert 0 800 831 628

www.sictomsudallier.fr

Facebook : SICTOM-Sud-Allier

Nouvelles consignes de tri dans l'Allier!



DOSSIER SPÉCIAL P. 4

NOUVEAU - Dès le 1^{er} mai 2019, notre geste de tri est simplifié et ce, sur tout le département de l'Allier.

Pour les foyers dotés d'un bac jaune, pensez à y apposer le nouvel autocollant consignes de tri joint dans cette lettre info.

A nous de jouer !

Séances de plogging à St Pourçain



Encadré par leur professeur d'EPS Marc DAUPHIN, et par Guillaume MALEVIALLE, responsable du pôle jeunesse sport et loisirs à la mairie de St Pourçain/Sioule, ce groupe de 12 jeunes lycéens s'est vu remettre des t-shirts personnalisés par le SICTOM

Début 2019, un nouveau partenariat entre le lycée Blaise de Vigenère de St Pourçain/Sioule, la ville de St Pourçain/Sioule et le SICTOM Sud-Allier a vu le jour avec un rendez-vous bimensuel autour du plogging.

Le plogging, c'est quoi ? Un jogging éco-engagé. Cette pratique venue tout droit de Suède consiste à ramasser les déchets que l'on trouve lors de ses séances de jogging (plogging est la contraction du mot jogging et du verbe «plocka upp» signifiant ramasser en suédois).

Tous les 15 jours, les jeunes lycéens de ce groupe participent à une séance de plogging dans les rues de St Pourçain (qui ont été préalablement définies par la Mairie).

Identifiés par leurs t-shirts et équipés de gants et de sacs, ils collectent ainsi les déchets qui peuvent être jetés dans nos rues : mégots, emballages, papiers...

L'objectif est également d'attirer l'attention de la population sur la protection de l'environnement, d'autant plus qu'à l'issue de chaque séance, une pesée des déchets ramassés est effectuée.

28 kg de déchets ont été ramassés lors de la première séance, le 6 février ! Les lycéens ont pu constater la présence de centaines de mégots de cigarettes jonchant l'avenue Pasteur, mais aussi : une couche usagée, un balai, ou encore une vitre...

Par ailleurs, les lycéens seront sensibilisés à la prédominance du plastique dans notre quotidien et plus particulièrement à la surconsommation (et au gaspillage) des fournitures scolaires pendant un «**mois sans plastique**». Sur toute cette durée, ils n'utiliseront que des crayons papier, en lieu et place des stylos billes. Petite particularité, les crayons papier intègrent des graines, ainsi, une fois terminés, ils pourront être plantés !

DOSSIER



Une évolution dans le tri

Barquettes en polystyrène, tubes, pots, films et sachets en plastique, petits emballages métalliques... désormais, 100% des emballages et 100% des papiers se trient !

Dès le 1^{er} mai 2019, le SICTOM Sud-Allier, en même temps que l'ensemble du Département de l'Allier, facilite encore plus le geste de tri de ses usagers. Les 101 000 habitants du territoire peuvent dès maintenant déposer TOUS les emballages et TOUS les papiers dans les sacs et bacs jaunes et dans les colonnes de tri mis à disposition : une réelle simplification à l'échelle du Bourbonnais.

Cette extension des consignes de tri répond à la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui engage toutes les collectivités à partir de 2022 au niveau national. Nous prenons donc de l'avance sur ce calendrier en nous lançant dès à présent. L'Allier figure ainsi dans les 20 premiers départements français à simplifier le geste de tri !

On vous dit tout dans ce dossier spécial...

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés aux côtés des emballages en métal et en carton et des papiers. Faute de savoir comment les recycler, nous devons jeter tous les autres emballages en plastique avec nos ordures ménagères.

Les sachets, barquettes, pots en plastique étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin d'imaginer des solutions pour les valoriser au mieux et trouver des débouchés viables pour ces nouvelles matières. C'est ainsi, qu'après des années d'expérimentation, nous pouvons maintenant trier plus.

Une synergie départementale autour d'un projet commun

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), adoptée en août 2015, fixe les objectifs suivants :

- d'ici 2022, tous les emballages plastiques devront être triés en France ;
- d'ici 2025, les couleurs des poubelles de tri et les consignes seront progressivement harmonisées sur le territoire français.

En ligne de mire, l'enjeu est double : d'une part, simplifier le tri pour augmenter les quantités collectées et, d'autre part, améliorer les performances de recyclage et de valorisation afin de limiter l'incinération.

Pour atteindre ces objectifs, à l'échelle du Département, les 5 collectivités en charge des déchets (SICTOM Sud-Allier, Nord Allier, Région Montluçonnaise, Cérilly et Vichy Communauté) se sont regroupées en une société publique locale (SPL) ALLIER TRI, dès 2016, qui gère désormais le nouveau centre de tri départemental.

Cet engagement autour d'un projet commun a permis à ces collectivités de répondre simultanément à un appel à projet lancé par CITEO (éco-organisme national pour le tri des emballages et des papiers). Chaque dossier a été sélectionné, fin 2018, permettant la mise en oeuvre de la simplification du geste de tri sur le Département dès 2019.

Les consignes de tri sont donc maintenant harmonisées sur les 331 communes de l'Allier et pour 340 000 Bourbonnais !

Des consignes + simples

▼ 100% DES EMBALLAGES

CARTON

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



MÉTAL

BOUCHONS · CAPSULES · COUVERCLES
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES · CONSERVES · AÉROSOLS
CANETTES · TUBES



PLASTIQUE

POTS · BOÎTES · BARQUETTES



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS · BIDONS · BOUTEILLES · TUBES



▼ 100% DES PAPIERS

JOURNAUX · PUBLICITÉS · MAGAZINES · LIVRES · CATALOGUES · CAHIERS · ENVELOPPES · SACS...



Attention : séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Des astuces toujours d'actualité

- * Il est inutile de laver les emballages avant de les trier : il suffit de **bien les vider** ;
- * Les emballages et papiers sont à déposer **en vrac** dans le bac/sac jaune ;
- * **N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres** pour ne pas nuire à leur recyclage ;
- * **Seuls les emballages et papiers sont concernés** : tout autre objet ne doit pas être déposé dans le tri sélectif (jouet, seau, arrosoir, papier peint, casserole...).

Les emballages en verre : dans les colonnes
Les emballages en verre (bocaux, bouteilles et pots) doivent toujours être triés dans les colonnes à verre qui sont à disposition dans chaque commune.

DOSSIER

Bien trier à domicile ou à proximité

Selon votre lieu d'habitation, vous disposez d'un **bac jaune individuel ou collectif, de sacs jaunes ou de colonnes de tri**. Dans tous les cas, il vous suffira désormais, avant de le jeter, de savoir si le déchet que vous avez en main est un emballage ou un papier. Si c'est le cas, il rejoindra un contenant de tri : bac/sac jaune ou colonne. Plus d'hésitation possible ! En cas de doute, consultez le mémo tri ou contactez-nous au numéro vert 0 800 831 628.

Le tri dans le bac jaune

Les emballages et papiers sont toujours à déposer en VRAC dans votre bac jaune. Pour gagner de la place, nous vous demandons de **plier les cartonnets et d'aplatir les bouteilles et de tasser**. En revanche, n'imbriquez pas les emballages afin de ne pas nuire à leur tri au centre de tri, puis à leur recyclage. Pour vos grands cartons, nous vous conseillons de les déposer en déchetterie où une benne dédiée vous permettra de les jeter simplement, sans avoir à les découper. Des infos complémentaires vous attendent page 8.

Le nouvel adhésif comportant les consignes de tri actualisées, que vous trouverez au début de cette Lettre, est à apposer sur la cuve de votre bac jaune, à la place l'ancien.



Le tri dans le SAC jaune

Votre dotation annuelle de sacs jaunes sera revue à la hausse, les nouveaux emballages occupant effectivement un volume important. N'hésitez pas à revenir vers les ambassadeurs du tri, qui sont présents régulièrement pour les distributions de sacs jaunes, pour demander des rouleaux supplémentaires, si nécessaire.

Le tri dans les colonnes

Jusqu'à présent, les points tri se composaient d'une colonne verre, une colonne réservée aux papiers-cartons-briques alimentaires et une autre dédiée aux bouteilles-flacons en plastique et emballages métalliques.

Dans les mois à venir, le geste de tri au point d'apport volontaire sera simplifié avec toujours une colonne verre et une **colonne multimatériaux qui regroupera tous les emballages -hors verre- et tous les papiers**. On vous explique tout page 7.

ALLIER TRI : un tout nouveau centre de tri

Afin de trier l'ensemble des emballages et papiers collectés dans le Département, un centre de tri départemental a été créé à Chézy.



Maquette du centre de tri départemental - Crédit Imholz

Equipé des dernières technologies, cet équipement public peut accueillir jusqu'à 20 000 tonnes d'emballages et de papiers chaque année.

Propriété d'ALLIER TRI, le centre de tri est exploité par la société VEOLIA.



Implantation des machines de tri

Une journée portes ouvertes est prévue le samedi 15 juin afin de découvrir ce tout nouvel équipement départemental.

Retrouvez, dans les prochaines semaines, les modalités de visite et d'inscription sur notre site sictomsudallier.fr et sur notre page Facebook.

Après le tri, la valorisation

Aujourd'hui en France, 68% des emballages et 57,6% des papiers sont recyclés grâce à notre geste de tri... D'ici 2022, l'objectif national est d'atteindre le recyclage de 75% des emballages et 65% des papiers : le chemin est encore long !

Pour recycler toujours plus de matières premières, les technologies déployées au sein des centres de tri ont dû évoluer et ces derniers se sont modernisés. Ainsi, après quelques expérimentations incluant des collectivités, des centres de tri, plusieurs recycleurs et CITEO, les équipements se sont améliorés et les recycleurs ont pu créer des débouchés pour de nombreux emballages plastiques qui n'étaient pas recyclés auparavant. Les machines équipant les centres de tri captent mieux les différents plastiques, puis les séparent plus facilement par type de résine, facilitant leur recyclage.

Les refus de tri (erreurs de tri) de tout le Département de l'Allier seront valorisés à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères de Bayet.

Les nouvelles filières du recyclage des plastiques

Après l'étape centre de tri, le repreneur national Valorplast se charge de la logistique pour transférer les emballages plastiques jusqu'au réseau des industriels du recyclage dont le rôle est de transformer ces plastiques et de les régénérer pour en faire de nouveaux objets.

Complémentaire au recyclage, la valorisation énergétique

A ce jour, 20 à 30% du gisement d'emballages en plastique est composé d'éléments trop petits pour être triés, d'emballages complexes ou de résines en trop faible quantité

pour pouvoir créer une filière. Ces emballages sont alors dirigés vers la valorisation énergétique, à l'UVEOM de Bayet où ils contribueront à produire de la vapeur brute qui est ensuite dirigée vers l'équarrissage SARVAL.



Vue de l'intérieur du trommel, au centre de tri

Au point tri : un geste + simple

Le geste de tri sera également beaucoup plus simple au point tri présent dans chaque commune.

En effet, dans les prochains mois, la séparation entre emballages plastiques/métalliques et papiers/cartons/briques alimentaires n'existera plus.

Une seule colonne EMBALLAGES/PAPIERS dans laquelle vous pourrez déposer TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS, toujours vides et en vrac !



Des colonnes supplémentaires

Sur le territoire du SICTOM Sud-Allier, deux secteurs ne peuvent pas être

équipés de bacs jaunes : la Montagne Bourbonnaise et le Pays de Lapalisse où la densité de population est très faible. Ce sont 21 communes qui sont concernées, soit près de 5 900 habitants.

Afin de favoriser et encourager le geste de tri de ces habitants qui sont parfois éloignés des colonnes, le SICTOM va implanter dans les prochains mois des points d'apport volontaire supplémentaires pour les rapprocher au plus près des lieux d'habitations. **196 nouveaux points tri** seront ainsi

installés en 2019 et 2020.

Nous espérons collecter ainsi chaque année près de 370 tonnes supplémentaires d'emballages et de papiers et 60 tonnes d'emballages en verre.

Sur le secteur du Donjon

Pour les 13 communes de l'ex communauté de communes Le Donjon Val Libre, en plus des nouveaux points tri qui seront implantés, des **colonnes dédiées au dépôt des cartons** seront aussi installées, en partenariat avec chaque commune.

Un geste de tri simplifié, des points d'apport au plus près des habitations, et ce pour chaque usager du SICTOM Sud-Allier, avec des consignes de tri identiques aux quatre coins du territoire : le SICTOM se mobilise pour vous permettre de trier plus et mieux !

DOSSIER

Votre foyer est équipé d'un bac jaune ...

La simplification du tri entraîne des changements : davantage d'emballages à trier, avec parfois des bacs qui ne seront plus assez grands pour les contenir. Nous nous expliquons ci-dessous les démarches à effectuer.

Vous l'aurez par ailleurs remarqué, un nouvel adhésif comportant les nouvelles consignes de tri -joint à cette Lettre 17- est à coller sur la cuve de votre bac jaune, en remplacement du précédent qui est aujourd'hui obsolète.



Pas de dépôt à côté du bac jaune

Ne déposez pas d'emballages, ni de cartons à côté de votre bac lors des collectes. Celles-ci s'effectuant par une benne robotisée, les déchets qui ne sont pas jetés à l'intérieur du bac ne sont pas ramassés.

Un bac trop petit ?

Après 3 ou 4 collectes, si vous constatez que le volume de votre bac jaune est devenu insuffisant suite à la simplification du tri, nous vous invitons à contacter le service collecte sélective au 04.70.45.51.67 ou au numéro vert 0 800 831 628.

Selon les cas, le SICTOM vous proposera un bac jaune de plus grand volume ou l'ajout d'un bac supplémentaire afin que vous puissiez toujours trier facilement tous vos emballages et tous vos papiers.

ASTUCE RÉDUC'



Pour utiliser les morceaux de pain rassis, que diriez-vous de les cuisiner pour confectionner un cake à grignoter à l'apéro ?

Retrouvez la recette du pâté de vieux pains, de Françoise PIEGAY, Secrets de Plantes.

INGRÉDIENTS (pour un moule à cake) :

300g de pain rassis
25cl de lait
1 oignon
1 échalote
1 gousse d'ail
2 cc de moutarde

3 oeufs
2 tranches de jambon cru
80g de gruyère râpé
20g de beurre
1 cc d'herbes de provence
sel, poivre

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 200°C.
Emietter le pain et verser le lait chaud.
Presser l'ail et l'ajouter au mélange.
Faire revenir l'oignon et l'échalote dans du beurre ou de l'huile jusqu'à ce qu'ils soient dorés.
Battre les oeufs, mélanger ensuite tous les ingrédients jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
Beurrer un moule, verser le mélange puis déposer une cuillère à soupe de gruyère et un peu de beurre.
Enfourner environ 35mn à 200°C.

SACS JAUNES

Toutes les dates de distribution des sacs jaunes pour 2019



Distribution à domicile

BELLENAVES - camping car info
Mercredi 17 juillet, place mairie - 8h30/12h30

BILLY - camping car info
Vendredi 13 septembre, place de l'ancien marché - 8h30/12h30

CHANTELLE - camping car info
Mercredi 11 septembre, place de la Libération - 8h30/12h30
Samedi 21 septembre, place de la mairie - 8h30/12h30

CHARROUX - camping car info
Lundi 15 juillet, mairie - 13h30/18h30

EBREUIL - camping car info
Jeudi 18 juillet, parking mairie - 8h30/12h30

GANNAT - camping car info
Vendredi 14 juin, parking Intermarché 13h30/18h30
Lundi 17 juin, place Pasteur - 8h30/12h30
+ 2^{èmes} samedis de chaque mois (sauf jours fériés), place Pasteur - 8h30/12h30

LAPALISSE - camping car info
Samedi 28 septembre, parking tabac/presse - 8h30/12h30
Samedi 19 octobre, parking Market - 8h30/12h30
+ 1^{ers} jeudis de chaque mois (sauf jours fériés), parking tabac/presse - 8h30/12h30

ST GERAND LE PUY - camping car info
Vendredi 20 septembre, place du Monument aux Morts - 13h30/18h30

ST GERMAIN DES FOSSES - camping car info
Samedi 31 août, Le Prieuré - 8h30/12h30
Lundi 2 septembre, parking mairie - 13h30/18h30
+ premiers vendredis de chaque mois (sauf jours fériés), place du marché - 8h30/12h30

ST POURCAIN/SIOULE - camping car info
Lundi 8 avril, place de la Liberté - 13h30/18h30
Mercredi 10 avril, la Gare - 8h30/12h30
Vendredi 12 avril, parking Market - 13h30/18h30
+ premiers samedis de chaque mois (sauf jours fériés), parking des Cours - 8h30/12h30

VARENNES/ALLIER - camping car info
Mercredi 15 mai, Beaupuy - 13h30/18h30
Vendredi 17 mai, marché - 8h30/12h30
Samedi 18 mai, parking zone Moreux - 8h30/12h30
+ premiers mardis de chaque mois (sauf jours fériés), marché - 8h30/12h30

ABREST

Porte à porte, du 17 juin au 12 juillet
+ derniers mercredis de chaque mois (sauf jours fériés), parking mairie - 8h30/12h30

CREUZIER LE VIEUX

Porte à porte, du 17 juin au 12 juillet
+ derniers jeudis de chaque mois (sauf jours fériés), place des Guinards - 8h30/12h30

HAUTERIVE

Porte à porte, du 17 juin au 12 juillet

ST YORRE

Porte à porte, du 17 juin au 12 juillet
+ premiers mercredis de chaque mois (sauf jours fériés), marché couvert - 8h30/12h30



Vous pouvez récupérer votre dotation de sacs jaunes dans chacune des communes mentionnées ci-dessus et vous pouvez les faire prendre par vos voisins ou votre famille.

Un dépôt de sacs jaunes est également organisé dans chaque mairie.

ENSEMBLE, MOINS DE DÉCHETS

Tous répar'Acteurs ?

Qu'il s'agisse de vêtements, de vélos, de vaisselle, de livres, de meubles, d'électroménager ou bien d'autres encore, donner une seconde vie à un objet, quand on n'en a plus l'utilité, est facile et nécessaire.

Toute l'année, 5 de nos déchetteries participent à cette collecte d'objets en tout genre pour les orienter vers des associations locales plutôt que vers l'incinération. En complément, l'organisation de permanences récup' permet à nos agents de sensibiliser régulièrement les usagers au réemploi et au don.

Enfin, les Repair Café, invitant les particuliers à apporter leurs objets en panne à des réparateurs bénévoles, connaissent un franc succès sur le territoire.

Suivez-nous pour un tour d'horizon des actions organisées sur le territoire...

Chaque jour, les gardiens des déchetteries de Charmeil, Ebreuil, Le Mayet de Montagne, St Germain des Fossés et St Yorre mettent de côté des objets, en bon état, que leurs propriétaires ne souhaitent pas conserver. En 2018, ce sont ainsi près de 32 tonnes d'objets (+1,5% par rapport à 2017) qui ont été dirigés vers la Recyclerie de Cusset qui récupère tout objet destiné à être jeté mais pouvant prétendre à une seconde vie.

Une fois collectés, ces objets sont entreposés dans l'atelier de la Recyclerie où ils sont triés, vérifiés, testés, nettoyés, réparés ou relookés pour pouvoir être vendus dans le magasin. L'objectif est de leur rendre une nouvelle utilisation possible. Les objets qui ne peuvent être remis en état pour la vente sont envoyés vers d'autres filières de recyclage.



Le fruit d'une permanence récup' dans une seule déchetterie : des dizaines d'objets en bon état qui ont rejoint les étagères de la Recyclerie de Cusset

Des permanences récup' dans nos déchetteries

Ponctuellement, les ambassadeurs tri et prévention du SICTOM Sud-Allier sont présents en déchetterie afin d'échanger avec les usagers sur les différentes options qui leur sont offertes lorsqu'ils souhaitent jeter des objets. Vente, troc, don à des structures locales, relooking... si nous réfléchissions avant de jeter systématiquement ?

Lors des 6 permanences organisées en 2018, ce sont 751 kg d'objets qui ont été détournés des bennes de déchetteries, participant entièrement



à la réduction de nos déchets !

Alors que le geste de tri devient de plus en plus un réflexe, le fait de réduire sa production de déchets, y compris ceux qui se retrouvent en déchetteries, n'apparaît pas encore comme une évidence pour la plupart des usagers. Un changement de comportement qui est pourtant nécessaire afin d'atteindre les objectifs de réduction fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte : -10% de production de déchets entre 2010 et 2020.

En effet, chaque année, près de 28000 tonnes de déchets sont dirigés dans les 15 déchetteries du SICTOM... Bien que 66% de ces derniers soient valorisés, nous devons aujourd'hui agir pour les réduire au maximum.

INFOS PRATIQUES RECYCLERIE

12 Chemin de la Perche – 03300 CUSSET

DEPOT aux horaires de la déchetterie de Cusset

MAGASIN : mercredi et samedi de 9h à 12h

et de 14h à 17h30 et lundi de 14h à 17h30

NOUVEAU : «La Recyclerie créative», 57 rue du Paris à VICHY
a ouvert ses portes début mars

Des Repair Café prometteurs



La 2^{ème} édition du Repair Café avec le FabLab Lapalisse



Partage de connaissances, échange d'astuces... en toute convivialité

Un bel exemple d'économie circulaire

A l'origine du projet Repair Café, une rencontre entre le SICTOM Sud-Allier et le FabLab de Lapalisse avec une réflexion autour de la réduction des déchets.

Très vite, un constat est dressé : de nombreuses personnes s'interrogent sur la durée de vie de leurs appareils et sur la possibilité de les réparer localement plutôt que de les jeter systématiquement... Dans le même temps, les tonnages collectés en déchetteries progressent et les recycleries locales enregistrent de bons résultats avec des dépôts en nombre.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative du Repair Café, un exemple concret d'économie circulaire qui favorise la réutilisation, en puisant des pièces détachées dans les déchetteries et les recycleries. L'objectif final est simple : allonger la durée de vie de nos objets du quotidien pour éviter de les jeter et ainsi réduire le volume de nos déchets. Réparer ne permet pas seulement d'économiser de l'argent mais aussi de préserver de précieuses matières premières...

Concrètement, ça se passe comment au Repair Café ?

Dans une ambiance chaleureuse, les visiteurs sont accueillis par un café et vite orientés vers l'étape balance : la pesée est en effet un passage obligatoire afin de pouvoir noter les quantités d'objets déposés. Une seconde pesée est effectuée après le passage auprès des bénévoles pour connaître la part des objets «sauvés» et ceux qui, en revanche, ne pourront pas l'être.

Ensuite, les appareils électroménagers et autres objets de la vie quotidienne, un peu amochés, vont tenter de retrouver une seconde jeunesse après une cure de jouvence salvatrice une fois passés entre les mains expertes d'adeptes du bricolage. Organisés en pôles d'activités, ces 10 réparateurs bénévoles -professionnels, retraités, amateurs- sont passionnés et souhaitent partager leur savoir-faire avec les visiteurs. Ils ont à disposition leurs outils, des pièces détachées récupérées en déchetteries et à la Recyclerie de Cusset. Mais avant de passer aux éventuelles réparations, il faut «enquêter» pour poser un diagnostic. Les réparations, si elles peuvent être effectuées sur place, sont de réels moments d'échanges, appréciés par tous.

Prochain Repair Café : LE SAMEDI 25 MAI 2019, entre 10h et 17h au Téléc centre, 26 rue Winston Churchill à LAPALISSE

200 kg d'objets réparés en 2 éditions !

Centralisées au Téléc centre de Lapalisse, où le FabLab s'est implanté, les deux éditions 2018 du Repair Café ont été concluantes.

Accompagnés par 4 agents du FabLab et 2 ambassadeurs tri prévention du SICTOM, les 10 bénévoles réparateurs du Repair Café ont ainsi diagnostiqué 79 objets, soit 369 kg. 54% ont pu être réparés et reprendre leur place au sein de leur foyer : un bilan plus qu'honorable qui a permis d'éviter que 200 kg d'objets ne soient jetés à la poubelle ou en déchetterie.

Deux pièces détachées ont par ailleurs été créées grâce à une imprimante 3D présente au FabLab.

En 2 éditions, le Repair Café, organisé conjointement entre le FabLab de Lapalisse et le SICTOM Sud-Allier, a accueilli 300 visiteurs qui ont apporté 79 objets du quotidien, dont une majorité d'appareils électriques et informatiques.

Certaines réparations n'ont pas pu être menées à bien, faute de pièces détachées ou à cause de pièces plus coûteuses que l'achat de produits neufs.

Bref, un franc succès pour ces journées centrées sur l'échange de savoirs faire et de connaissances et un souhait commun : multiplier ces rendez-vous sur le territoire.



ENSEMBLE, MOINS DE DÉCHETS

Des acteurs locaux se mobilisent autour du 0 déchet



Nos villes et villages bougent. De nombreuses initiatives pour consommer autrement, réduire notre production de déchets, créer du lien social... y voient le jour et de beaux projets fleurissent régulièrement aux quatre coins du territoire. Nous avons souhaité vous présenter ici quelques structures qui s'investissent, près de chez nous.

Aux Caprices de Mily

Dans ce magasin spécialisé dans les produits bios et locaux, le vrac occupe une partie des rayonnages avec un choix de céréales, riz, pâtes... Idéal pour venir avec ses propres contenants propres (bocaux, pots, boîtes, sacs en tissu...) et les remplir avec la quantité souhaitée : moins de gaspillage, des économies à la clé et des dizaines de suremballages évités ! Implanté à Lapalisse, le magasin propose également des produits d'hygiène et des fruits et légumes et, pour les produits dont la date de durabilité minimale est dépassée, des tarifs réduits.

Des intervenants proposent aussi des animations ponctuelles les samedis. Les déchets organiques du magasin sont compostés au domicile des gérants.



Pour consulter les actus du magasin, une page sur Facebook : «Aux Caprices de Mily».

Chez Vivine et Gaby

Depuis janvier 2018, le bar de St Christophe a repris du service, sous la forme d'un café associatif, avec l'objectif de retisser des liens inter-générationnels au sein de cette petite commune de 500 habitants. Véritable lieu d'animation artistique et culturelle, il s'y déroule tout au long de l'année des ateliers (réparation de vélos, fabrication d'objets, de déco...), des cours (couture, tricot) et des sessions trocs.

Pour consulter les actus et le programme des événements, une page sur Facebook : «Chez Vivine et Gaby» café associatif.



Les Jardiniers du Bourbonnais



Claude GROLLET, président, lors d'une démonstration terrain

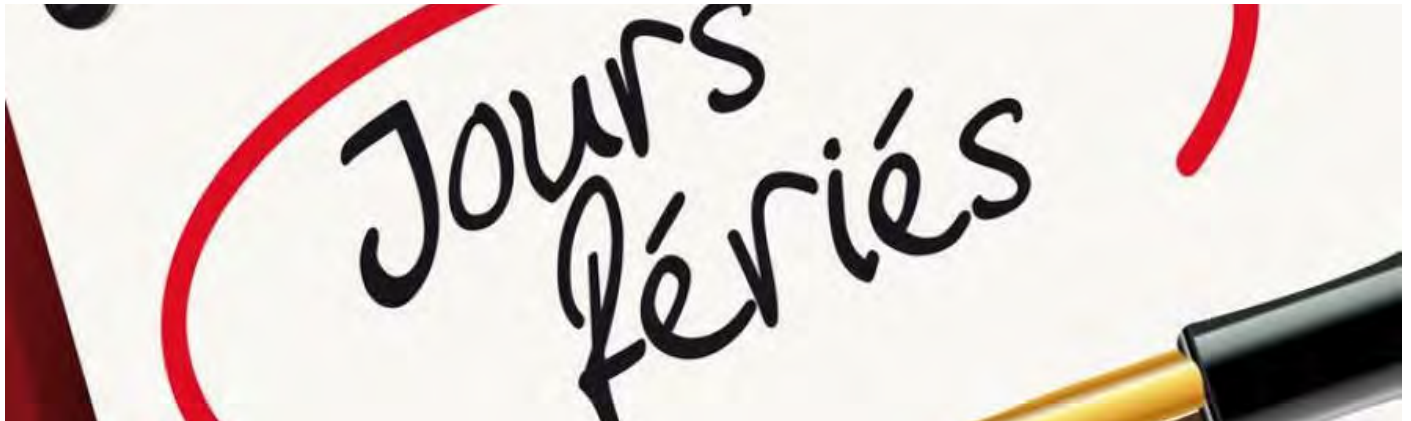
Les 140 adhérents des Jardiniers du Bourbonnais prodiguent au quotidien astuces et conseils pour apprendre à jardiner au naturel. Démonstrations, documentations, réunions... autant de formules qui mettent à l'honneur la culture des jardins sans produit phytosanitaire, les cultures raisonnées, le paillage ou encore les méthodes de greffes et de tailles.

Des réunions mensuelles, dont l'entrée est libre, sont organisées le troisième lundi du mois, à la salle des fêtes de Vendat. Un sujet est abordé chaque mois : quels sont les principes d'un potager ou d'un jardin d'ornement ? Comment obtenir un sol fertile et vivant et choisir des espèces adaptées ? Quelles sont les méthodes d'implantation et d'entretien ? Comment gérer les herbes spontanées, les maladies et les ravageurs ... Le tout, bien évidemment sans pesticide ni engrais de synthèse, tout en économisant l'eau !

Pour consulter les actus et le programme des événements et réunions, un site Internet : jardiniersdubourbonnais.fr

INFOS GÉNÉRALES

Vos services les jours fériés



Chaque année, vous êtes encore nombreux à vous poser la question : les collectes ont-elles lieu les jours fériés ? Quels sont les jours fériés pour lesquels il n'y a aucun ramassage ?

Vous trouverez ici toutes les réponses à vos questions et les modalités d'organisation des reports de collecte pour 2019 et 2020.

Services administratifs et déchetteries : fermés

Les services administratifs et les 15 déchetteries du SICTOM Sud-Allier sont fermés lors de chaque jour férié.

Jours fériés, hors 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Toutes les collectes (ordures ménagères, bacs et sacs jaunes) s'effectuent normalement les jours fériés, hormis 3 jours dans l'année (1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre). Les horaires de collecte pouvant varier, surtout les jours fériés, pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Aucune collecte n'a lieu ces 3 jours fériés. Des reports de collecte sont organisés chaque année. Les dates sont communiquées aux communes concernées et mises en ligne sur notre site internet, rubrique ACTUS : www.sictomsudallier.fr et sur notre page Facebook.

Reports de collecte 2019 et 2020

Pour les années 2019 et 2020, ainsi que pour le 1^{er} janvier 2021, les reports de collecte seront effectués **les samedis suivants** les 3 jours fériés (1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre).

Ainsi, pour 2019 :

AUCUNE COLLECTE les mercredis 1^{er} mai, 25 décembre 2019, ni le 1^{er} janvier 2020

MAIS des collectes les SAMEDIS 4 mai et 28 décembre 2019 et le SAMEDI 4 janvier 2020

Pour 2020 :

AUCUNE COLLECTE les vendredis 1^{er} mai, 25 décembre 2020 ni le 1^{er} janvier 2021

MAIS des collectes les SAMEDIS 2 mai et 26 décembre 2020 et le SAMEDI 2 janvier 2021



Comment nous joindre ?

Vous pouvez nous joindre par téléphone au **04.70.45.51.67**, du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Un **numéro vert**, plus spécifiquement dédié aux questions liées au tri des emballages et papiers est également à votre disposition : **0 800 831 628**.

Par **courriel**, une adresse générale : sictom-sud-allier@wanadoo.fr

Et par **courrier** : SICTOM Sud-Allier, 10 rue des Bouillots, 03500 BAYET

Un site Internet www.sictomsudallier.fr et une page Facebook

Et enfin, pour venir au SICTOM, les bureaux administratifs sont situés porte E et sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

COLLECTE & TRAITEMENT



Rétrospective 2018

Le SICTOM Sud-Allier collecte et traite plusieurs milliers de tonnes de déchets chaque année. Ordures ménagères, emballages et papiers, déchets verts, D3E... la liste est longue.

Retrouvez ici les principaux chiffres correspondant à ces activités pour l'année 2018 ainsi que leurs évolutions.

EMBALLAGES MÉNAGERS, PAPIERS + VERRE

9 197 TONNES

+10,3% par rapport à 2017



91 kg/habitant

ORDURES MÉNAGÈRES

27 352 TONNES

+0,01% par rapport à 2017



271 kg/habitant

15 DÉCHETTERIES

29 736 TONNES

268 455 ENTRÉES

+0,9% par rapport à 2017



294 kg/habitant

Dont VÉGÉTAUX

10 255 TONNES

-0,01% par rapport à 2017



102 kg/habitant



Connaître nos poubelles

Chaque habitant du territoire a jeté, en moyenne, 271kg de déchets dans sa poubelle ordures ménagères en 2018. Que contient précisément ce bac et surtout comment pourrait-on réduire notre quantité de déchets ?

Pour le comprendre, le SICTOM Sud-Allier organise régulièrement des campagnes de caractérisation. Les résultats obtenus permettent d'en apprendre plus sur nos comportements et les axes de progression possibles pour réduire les ordures ménagères et mieux trier ce qui peut l'être. Ainsi, sur la totalité des ordures ménagères collectées, seulement 30% sont des déchets ultimes et ne peuvent faire l'objet ni de recyclage, ni de compostage ou de dépôt en déchetterie. Les 70% restants peuvent être valorisés, s'ils sont bien triés...

Une campagne de caractérisation est notamment organisée pour connaître la composition type d'une poubelle, c'est-à-dire la part et la nature des déchets valorisables encore présents dans les ordures ménagères résiduelles afin de développer le tri de ces flux vers les filières adaptées.

Comment se déroule une caractérisation ?

Des prélèvements sont effectués sur les ordures ménagères, puis sur les bacs jaunes, collectés dans 3 communes "types". C'est l'équivalent d'un bac de 750 litres d'ordures ménagères, puis d'emballages, qui sont triés en 13 catégories (ex : déchets putrescibles, papiers...) et 27 sous-catégories (ex : déchets de jardin, déchets alimentaires, produits alimentaires non consommés, autres putrescibles). Enfin, chaque sous-catégorie est pesée.

Emballages & papiers recyclables/valorisables

Emballages plastiques : **33 kg/hab** - Papiers : **30 kg/hab**
Cartons : **11 kg/hab** - Verre : **8 kg/hab**
Briques : **2,7 kg/hab** - Emballages métalliques : **2,7 kg/hab**

Déchets organiques

Déchets alimentaires compostables : **33 kg/hab**
Produits alimentaires non consommés : **16 kg/hab**
Déchets de jardin : **16 kg/hab**

Autres collectes

Textiles : **19 kg/hab** - Déchetteries : **14 kg/hab**

Déchets résiduels - ordures ménagères

Dont textiles sanitaires...

Des pistes d'amélioration

La campagne 2018 a démontré que 70% du contenu de notre poubelle noire ne devraient pas se retrouver dans ce bac mais plutôt être orientés vers des dispositifs de tri permettant la valorisation matière ou organique : bac/sac jaune, colonne à verre, borne textiles, compostage ou déchetterie.

Pour ce faire, un programme d'actions est déployé sur l'ensemble du territoire depuis presque 10 ans : compostage des déchets organiques en établissements (dans les cimetières, au sein des résidences ou des hameaux) ; lutte contre le gaspillage alimentaire dans les selfs des collèges et lycées ; développement du réemploi et de la réparation... Bien évidemment, la simplification des consignes de tri pour les emballages et papiers contribuera, nous l'espérons, à généraliser le geste de tri à l'ensemble de nos usagers et à capter ainsi 100% de ces produits.



Caractérisation des ordures ménagères

NOTRE POUBELLE 2018



Chaque usager a jeté, en moyenne, **271 kg** d'ordures ménagères



DANS NOS DÉCHETTERIES

Aujourd'hui, ce sont près de 20 filières différentes qui coexistent au sein des 15 déchetteries gérées par le SICTOM Sud-Allier ! Petit tour pour voir ce qui s'y passe...

En 2018, 268 455 entrées ont été enregistrées sur les déchetteries du SICTOM Sud-Allier pour 29 736 tonnes de déchets collectés. Même si les tonnages fluctuent selon les années et les conditions climatiques, globalement, la fréquentation reste en constante augmentation : le réflexe déchetterie est désormais adopté par un grand nombre d'usagers.

Gardien de déchetterie : un métier polyvalent

Sur place, le gardien accueille, contrôle les déchets apportés, vérifie le tri effectué au préalable puis oriente les usagers vers les bennes appropriées pour l'évacuation de leurs produits. Il peut ponctuellement apporter son aide pour le vidage, si le poids n'excède pas 20 kg. En effet, sa mission principale n'est pas de décharger les véhicules des usagers mais bien de les diriger pour que le tri soit effectué correctement et que la valorisation, ou le recyclage des produits, puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, sans surcoût lié aux refus de tri.

Le gardien de déchetterie doit également veiller au taux de remplissage des différentes bennes pour anticiper au mieux leur vidage et assurer ainsi une continuité de service pour l'ensemble des usagers...

En plus des missions énoncées précédemment, il accomplit des tâches administratives au quotidien, telles que la tenue de registres d'entrées et la facturation des professionnels et assimilés pour certains apports.

Au premier rang des mutations enregistrées par ce métier ces dernières années figurent les règles de sécurité qui se sont

Rappel : horaires et jours d'ouverture

Toutes les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés

HORAIRES ÉTÉ du 1^{er} mars au 31 octobre
HORAIRES HIVER du 1^{er} novembre au 29 février

Déchetteries	Été	Hiver
BAYET	Lundi : 9h/12h et 14h/18h Du mardi au vendredi : 8h/12h et 14h/18h Samedi : 8h/12h et 14h/17h	Du lundi au samedi : 8h30/12h et 13h30/17h
BELLENAVES - TRONGET	Mardi, mercredi et samedi : 8h/12h Jeudi et vendredi : 14h/18h	Mardi, mercredi et samedi : 8h30/12h Jeudi et vendredi : 13h30/17h
CHANTELLE - MONETAY/ALLIER	Mardi et mercredi : 14h/18h Jeudi et vendredi : 8h/12h Samedi : 14h/17h	Mardi, mercredi et samedi : 13h30/17h Jeudi et vendredi : 8h30/12h
CHARMEIL	Du lundi au vendredi : 8h/12h et 14h/18h Samedi : 8h/12h et 14h/17h	Du lundi au samedi : 8h30/12h et 13h30/17h
EBREUIL - ST GERMAIN DES FOSSES - ST PRIX - ST YORRE - VARENNES/A.	Du mardi au vendredi : 8h/12h et 14h/18h Samedi : 8h/12h et 14h/17h	Du mardi au samedi : 8h30/12h et 13h30/17h
GANNAT	Du lundi au vendredi : 8h/12h et 14h/18h Samedi : 8h/12h et 14h/17h	Du lundi au samedi : 8h30/12h et 13h30/17h
LE DONJON	Mardi, jeudi et samedi : 8h/12h et 14h/17h	
LE MAYET DE MONTAGNE	Mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h et 14h/18h Samedi : 9h/12h et 14h/17h	Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30/12h et 13h30/17h
ST GERAND LE PUY	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h30/18h Samedi : 9h/12h et 14h/17h	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30/17h Samedi : 9h/12h et 14h/17h

Quelques réflexes à adopter pour connaître les jours et horaires d'ouverture de nos déchetteries :

- * Demander une carte horaires au gardien de déchetterie et la conserver
- * Consulter notre site internet www.sictomsudallier.fr, rubrique déchetteries ou directement en renseignant sa commune sur la page d'accueil
- * Ne pas se fier aux informations délivrées par Google, ou autres moteurs de recherche, celles-ci étant bien souvent erronées.

progressivement renforcées avec l'arrivée de certains produits dangereux et toxiques.

La sécurisation en déchetterie passe aussi par veiller au respect des règles de circulation sur le site et à l'interdiction de récupération dans les bennes.

3 nouvelles bennes Eco-Mobilier

Depuis fin 2018, les déchetteries de Bellenaves, Le Mayet de Montagne et Tronget sont équipées d'une benne dédiée à la collecte, au recyclage et à la réutilisation du mobilier.

Ces nouvelles installations sont une étape de plus dans l'optimisation du recyclage et la prévention des déchets déposés en déchetteries sur le territoire.

Désormais, ce sont 11 déchetteries qui bénéficient d'une benne mobilier dans laquelle les usagers peuvent déposer tous leurs meubles (tables, chaises, armoires, bureaux, lits...), ainsi que les matelas et le mobilier de jardin.

En 2018, 1 699 tonnes de meubles ont été déposées en déchetteries, soit +28% par rapport à 2017

Les déchets ainsi récupérés sont ensuite repris par Eco-Mobilier, organisme à but non lucratif dédié à la collecte et au recyclage des déchets d'éléments d'ameublement. Quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette, en moyenne, près de 100 kg de mobiliers par an, l'intérêt social et environnemental est plus qu'évident.

Le dépôt de mobilier dans les déchetteries est bien entendu gratuit. L'objectif premier de ces bennes est de détourner le mobilier usagé des bennes encombrants, ferrailles et bois. En augmentant la part des déchets recyclés ou valorisés, le SICTOM réalise des économies de traitement, tout en préservant l'environnement.



Quels meubles dans la benne Eco-Mobilier ?



INFOS +

- * Il est préférable que les meubles soient démontés afin d'optimiser le remplissage de la benne ;
- * Il est impératif que les meubles soient vidés de leur contenu (retirer les éviers/vasques et l'électricité qui peuvent être encastrés et tout objet pouvant se trouver dans les meubles de rangement ;
- * Les planches de meubles en bois sont à déposer dans la benne Eco-Mobilier et non dans la benne bois

Le gardien de déchetterie est là pour vous orienter et vous conseiller !

DANS NOS DÉCHETTERIES

Faciliter les dépôts

Il nous semble aujourd'hui nécessaire de rappeler que les accès et dépôts en déchetteries sont conditionnés au respect du règlement de déchetterie, en vigueur dans chacune d'entre elles.

Dans ce règlement sont notamment listés **les produits acceptés :**

- Cartons
- Métaux
- Déchets verts : max. 20cm de diamètre et 1,50m de long.
- Incinérables : max. 1m de long
- Encombrants
- Déblais/gravats
- Batteries
- Bois
- Amiante à Bayet

UNIQUEMENT : service payant

Il est aussi possible de déposer, en petite quantité :

- Pneumatiques de véhicules légers (max. 6 pneus/usager/semaine)

- Les produits toxiques (DDS) limitation à 5 litres/usager/semaine. Facturation établie pour les professionnels si les produits n'appartiennent pas à la filière DDS

- Piles.

- Huiles de vidange (inférieur à 20 litres d'huile usager/semaine)

- Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des particuliers dans des contenants fermés et homologués

- Bouteilles sous pression : gaz uniquement et identifiables (butane ou propane 13kg).

Dépositaires et revendeurs ont obligation de reprendre les bouteilles de gaz, même si elles ne sont pas consignées.

- Huile végétale



Déchetterie de Charmeil

Les volumes de déchets supérieurs à 5 m³ usager/semaine ne seront autorisés qu'au cas par cas, en fonction de la place disponible dans les bennes. Il convient donc de contacter la déchetterie avant de s'y rendre.

Plateforme végétale

Les déchetteries de Bayet, Charmeil et Gannat sont équipées d'une plateforme dédiée au vidage des végétaux, dont l'accès est payant et réservé aux professionnels et aux particuliers possédant des fourgons, camions-plateaux

et remorques double essieux. Les particuliers, équipés d'un véhicule de ce type et souhaitant vider des végétaux dans l'une de ces déchetteries, doivent demander **une attestation à leur mairie** qui leur autorisera le vidage gratuit dans les bennes végétaux.

Professionnels

Certains dépôts sont payants pour les professionnels. Afin de pouvoir accéder à l'une des déchetteries du SICTOM, les professionnels doivent s'être acquittés des factures qui leur ont été transmises.

Des badges obligatoires pour 3 déchetteries



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les badges d'accès sont obligatoires pour entrer dans 3 déchetteries du SICTOM Sud-Allier : Charmeil, St Germain des Fossés et St Yorre, ainsi que pour la déchetterie de Cusset, gérée par Vichy Communauté.

Ces badges sont gratuits et permettent d'identifier correctement la provenance des usagers, ceux-ci pouvant en effet se rendre, indifféremment de leur lieu d'habitation, dans les déchetteries de leur choix. Avec une identification plus juste, la refacturation annuelle, au prorata des entrées, entre le SICTOM Sud-Allier et Vichy Communauté sera plus précise.

Précisons que le nombre de passages n'est pas restreint.

Pour faire la demande de votre badge, 2 possibilités :

- la plateforme internet : acces-dechetterie-sictom.horanet.com
- le flyer mis à disposition en déchetterie que vous complèterez et auquel vous joindrez les pièces justificatives. Ce flyer peut être ensuite envoyé par mail ou courrier au SICTOM Sud-Allier.

Pour tout renseignement : service déchetterie 04.70.45.51.67

BON DE COMMANDE COMPOSTEURS

2 modèles de composteurs, en bois, livré en kit



bioseau
10 litres



aérateur

A renvoyer au SICTOM Sud-Allier - 10 rue des Bouillots - 03500 BAYET

Pour tout renseignement : 04.70.45.51.67 ou 0 800 831 628

La facture sera envoyée par le Centre des Finances Publiques de Saint-Pourçain/Sioule

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE* :

E-MAIL (pour envoi documentation compost + actus SICTOM) :

- Commande livrée en déchetterie de (Bayet, Bellenaves, Chantelle, Charmeil, Ebreuil, Gannat, Le Donjon, Le Mayet de Montagne, Monétay/A., St Germain des Fossés, St Gérard le Puy, St Prix, St Yorre, Tronget, Varennes/A.)
- Installation du composteur gratuite à domicile par un maître-composteur (du lundi au vendredi)

Qté commandée	Produit	Montant TTC/unité	Montant total
	300 litres	30€ TTC**	
	600 litres	42€ TTC**	
	Aérateur	5€ TTC**	
	Bioseau	3,50€ TTC**	
Montant TTC à payer			

Fait à le Signature

Je joins mon règlement par chèque à mon bon de commande à l'ordre du "Centre des Finances Publiques"

* Le SICTOM Sud-Allier vous contactera lorsque votre composteur sera disponible en déchetterie ou pour un RDV

** Tarifs en vigueur en 2019, uniquement valables dans la limite des stocks

Cadre réservé à la livraison

Marchandise récupérée/livrée le : Nom agent SICTOM :

Signature agent : Signature client :

TOI AUSSI
TU TE RECYCLES ?

OFFREZ
une **2^{ème}** **VIE**
à vos textiles,
linges de maison
et chaussures
MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS !

Comment
bien trier ?



Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.



Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**.



Où déposer
ses TLC* ?

Dans un des **Points d'Apport
Volontaire** portant ce logo →

Comment trouver le plus proche ?
C'est simple, il suffit d'aller sur le site
www.lafibredutri.fr



*TLC : Textiles,
Linge de maison,
Chaussures

Pourquoi
est-ce utile ?

Les TLC* collectés créent
des bénéfices économiques,
sociaux et environnementaux



Dépôt à un PAV



Collecte



Tri



Réutilisation

Recyclage

CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

